

ÉCOLE FÉDÉRALE DES CADRES PAS-DE-CALAIS 2013/2014

Elle prépare à la Capacité Fédérale d'Enseignement Bénévole (C.F.E.B.)



Les textes...

Les comités départementaux du Nord et du Pas-de-Calais ont délégué de la Ligue Nord Pas-de-Calais et de son I.R.F.E.J.J. (Institut Régional de Formation et d'Entraînements du Judo Jujitsu) pour l'organisation d'une Ecole Fédérale des Cadres dans chaque département. Ces écoles fédérales des cadres organisent la préparation et l'examen pour les qualifications Fédérales à l'enseignement bénévole. Il existe 3 niveaux : Assistant club, animateur suppléant, et Capacité Fédérale d'Enseignement Bénévole (C.F.E.B.). De son côté, la Ligue et son I.R.F.E.J.J. organisent l'Ecole régionale des cadres qui prépare au C.Q.P. (Certificat de Qualification Professionnel) qui concerne l'enseignement rémunéré. L'école régionale des cadres est en application dès cette saison. Tout renseignement peut être obtenu auprès de la Ligue Nord Pas-de-Calais, en téléphonant au 03.20.29.29.05.

Vous pouvez trouver la réglementation complète dans le recueil des textes officiels 2013/2014

Voir le CD des textes officiels de la FFJDA version 2013/2014.

- **50 heures de formation pédagogique dans le club, sous la direction d'un breveté d'état.**
- **35 heures de formation par stages (le week-end) qui préparent à l'examen de la capacité fédérale d'enseignement bénévole (30 heures pour assistant club ou animateur suppléant).**
- **1 examen C.F.E.B. composé de trois parties : - une intervention pédagogique d'au moins 30 minutes avec un groupe d'au moins 10 élèves ; - une épreuve technique avec démonstration et explication de techniques portant sur le programme 1^{er} Dan des grades d'expression technique, et sur le Nage-No-Kata (20 minutes au maximum) ; - une épreuve orale de 15 minutes au minimum portant sur des connaissances administratives et réglementaires acquises au cours du stage.**
- **Cette capacité est valable un an (au moins une saison complète), mais elle sera reconductible chaque année, tant que le candidat suivra une formation continue d'au moins 20 heures par an.**

Condition de présentation à la C.F.E.B.

(il existe aussi la qualification d'assistant club, ou d'animateur suppléant)

- C'est obligatoirement le président et/ou le directeur technique de l'association qui doit présenter le candidat, suite à des besoins réels dans son club. Ces attestations ne seront valables que dans son club.
- Le professeur diplômé d'état doit attester par écrit d'une formation pédagogique au sein du club de 50 heures.
- Age minimum = 18 ans pour le CFEB (cadets minimum pour le 1^{er} niveau).
- Ceinture noire 1^{er} Dan minimum. Joindre la photocopie du diplôme CNSGDJ. Les 2^{ème} Dan peuvent être dispensés de la formation de 35 heures (dans ce cas, les frais d'inscriptions à l'examen sont de 30€ + 20€ par stage effectué). Les niveaux assistant club et animateur suppléant sont ouverts aux ceintures marrons.
- Titulaire de l'attestation de formation au premier secours (ex brevet de secouriste), ou s'engager à la passer avant la fin de l'examen de la capacité fédérale).
- Extrait n°3 du casier judiciaire à fournir.
- Certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement du Judo Jujitsu.
- Engagement sur l'honneur d'enseigner à titre bénévole (ce qui n'empêche pas d'être remboursé des frais de déplacements dans les limites autorisées par la loi).
- Passeport sportif à jour, et licence FFJDA de l'année en cours.
- Curriculum-vitae du candidat mentionnant son cursus Judo, les diplômes obtenus (Judo et hors Judo), et les motivations du candidat.

Les dossiers doivent être adressés dès maintenant, et au plus tard le 20 octobre 2013

DOSSIER Complet SVP

à Marc DURIEZ – Responsable de l'Ecole Fédérale des Cadres

Comité Départemental de Judo du Pas-de-Calais

36 route de la Colline 62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

Notre école fédérale des cadres du Pas-de-Calais...

Nous vous proposons la FORMATION INITIALE...

- Nous organisons la formation et l'examen pour l'obtention de la C.F.E.B. (Capacité Fédérale d'Enseignement Bénévole), prévue dans les textes. Il existe aussi une formation ASSISTANT-CLUB et ANIMATEUR SUPPLEANT (voir le tableau joint), que nous préparons en même temps.
- Le coût de la formation est fixé à **130 €**.
- Une attestation C.F.E.B. sera délivrée une fois l'examen réussi, et le titulaire pourra ouvrir une section au sein de son club (uniquement dans le club qui a présenté le candidat). Il sera sous l'autorité du directeur technique diplômé d'état du club, mais sans sa présence obligatoire à chaque entraînement (sauf pour le niveau assistant club).
- Les anciens diplômés fédéraux ou attestations provisoires d'enseigner, délivrés avant 2006, ne sont plus valables. Les titulaires de ces anciens diplômes doivent suivre la formation complète, et passer l'examen.
- Quel que soit le lieu de son habitation et/ou de son club, un candidat du Pas-de-Calais peut se présenter à la session du comité Nord si c'est son choix, et vice-versa.
- **NOUVEAUTÉ** depuis 2 ans : Le candidat qui s'investit en tant qu'arbitre stagiaire ou commissaire sportif, bénéficiera d'un bonus de 2 heures (c'est comme-ci il avait participé à un stage de formation de 2 heures) et ceci à chaque fois qu'il officiera lors d'une manifestation Départementale. Ce bonus sera valable pour la formation initiale ou la formation continue. Il suffit de faire signer le responsable de l'arbitrage (Jean-Louis PRESLLIER) sur sa feuille de présence.



Le lieu des cours de l'école fédérale des cadres...

DOJO de LILLERS

Complexe sportif Lillerois rue du Château 62190 LILLERS



Le programme du stage et l'encadrement...

Samedi 27 octobre 2013

8h à 10h... TACHI-WAZA avec Marc DURIEZ (6^{ème} Dan)
10h à 12h... JUJITSU avec Eric BAILLEUL (6^{ème} Dan)
13h à 17h... PEDAGOGIE avec Jean-Louis PRESLLIER (5^{ème} Dan)

Samedi 2 novembre 2013

8h à 10h... TACHI-WAZA avec Marc DURIEZ (6^{ème} Dan)
10h à 12h... NE-WAZA avec Patrick BIGOT (6^{ème} Dan)
13h à 17h... PEDAGOGIE avec Jean-Louis PRESLLIER (5^{ème} Dan)

Dimanche 17 novembre 2013

8h à 10h... TACHI-WAZA avec Marc DURIEZ (6^{ème} Dan)
10h à 12h... NAGE-NO-KATA avec Hervé HIOLE (7^{ème} Dan)
13h à 17h... REGLEMENTATION avec Patricia BACHELET (5^{ème} Dan)

Dimanche 8 décembre 2013

8h à 10h... NAGE-NO-KATA avec Hervé HIOLE (7^{ème} Dan)
10h à 12h... JUJITSU avec Eric BAILLEUL (6^{ème} Dan)
13h à 17h... NE-WAZA avec Patrick BIGOT (6^{ème} Dan)

Dimanche 15 décembre 2013

8h à 10h... JUJITSU avec Eric BAILLEUL (6^{ème} Dan)
10h à 12h... NE-WAZA avec Patrick BIGOT (6^{ème} Dan)
13h à 15h... NAGE-NO-KATA avec Hervé HIOLE (7^{ème} Dan)
15h à 17h... TACHI-WAZA avec Marc DURIEZ (6^{ème} Dan)



L'examen...

Examen pédagogique

Il se passera dans le club d'un examinateur, et avec le concours des élèves de ce club.
Il devra se passer entre le 15 décembre et le 14 février (dernier délai),
donc impérativement avant la date des examens oraux et techniques.

Samedi 15 février 2014

Les 3 niveaux

	Qualification Fédérale Assistant Club	Qualification Fédérale Animateur Suppléant	Certificat Fédérale d'Enseignement Bénévole
Présentation par le président et par le professeur du club	OUI	OUI	OUI
Formation pédagogique préalable au sein de son club	50 heures	50 heures	50 heures
Age et Grade minimum	Cadet minimum Ceinture Marron	18 ans minimum Ceinture Marron <small>Ct marron : être déjà Assistant-Club Ct noire : Animateur-Suppléant direct</small>	18 ans minimum Ceinture Noire 1 ^{er} Dan
Brevet de Secourisme	NON	OUI	OUI
Extrait n°3 du casier judiciaire	NON	NON	OUI
Certificat médical pour l'enseignement	NON	NON	OUI
Engagement sur l'honneur d'enseigner bénévolement	OUI	OUI	OUI
Passeport à jour avec licence et certificat médical	OUI	OUI	OUI
Curriculum-vitae Judo du candidat	NON	NON	OUI
Formation par l'école fédérale Des cadres	30 heures au minimum	30 heures au minimum	35 heures
Prix de la formation	130 € les 5 jours	130 € les 5 jours	130 € les 5 jours
Date des stages	27 octobre 2013 2 et 17 novembre 2013 8 et 15 décembre 2013	27 octobre 2013 2 et 17 novembre 2013 8 et 15 décembre 2013	27 octobre 2013 2 et 17 novembre 2013 8 et 15 décembre 2013
Date de l'examen	Samedi 15 février 2014 (Epreuve technique)	Samedi 15 février 2014 (Epreuves technique) <i>Date à déterminer entre le 15/12 et le 14/2 pour l'épreuve pédagogique</i>	Samedi 15 février 2014 (Epreuves technique et orale) <i>Date à déterminer entre le 15/12 et le 14/2 pour l'épreuve pédagogique</i>
Contenu de l'examen	Epreuve technique	Epreuve technique Epreuve pédagogique	Epreuve technique Epreuve orale Epreuve pédagogique
Note minimum à obtenir	10/30	15/30 en technique 10/30 en pédagogique	45/90
Fonction au club	Aide au professeur diplômé d'état, uniquement avec la présence permanente de celui-ci.	Peut remplacer occasionnellement le professeur, mais en présence d'un dirigeant du club.	Peut enseigner bénévolement seul dans un club placé sous la direction d'un diplômé d'état.
Champ d'intervention	Uniquement dans son club.	Uniquement dans son club.	Uniquement dans son club.
Grades	Ne peut pas faire passer les grades.	Ne peut pas faire passer les grades.	Peut faire passer les grades.
Durée de validité	Renouvelable chaque année, si formation de 10 heures par an.	Renouvelable chaque année, si formation de 20 heures par an.	Renouvelable chaque année, si formation de 20 heures par an.
But	Aider son professeur de club en sa présence.	Remplacer occasionnellement son professeur de club.	Aider le directeur technique, en assurant des cours réguliers.

FICHE D'INSCRIPTION saison 2013/2014

à l'école fédérale des cadres du Pas-de-Calais

Je, soussigné : _____

Président du Judo-club de : _____

Déclare vouloir inscrire à l'école des cadres pour la saison 2013/2014,

notre judoka : (nom prénom) _____

né le ____/____/____. Grade Judo : ceinture noire _____ DAN.

Adresse : _____

Code et ville : _____

Numéro de téléphone : _____

E-mail : _____@_____

Candidat à l'épreuve (barrer les mentions inutiles) :

ASSISTANT CLUB /// ANIMATEUR SUPPLEANT
CAPACITE FEDERALE BENEVOLE D'ENSEIGNEMENT

Signature du candidat :

Signature du président du club :

Signature du directeur technique du club :

(nom, prénom, n° BE)

(Il atteste que la formation préalable de 50 heures, a été effectuée au club)

Condition de présentation...

ASSISTANT-CLUB

- C'est le président et le professeur de l'association qui doit présenter le candidat, selon les besoins du club.
- L'attestation ne sera valable que dans le club demandeur au moment de l'examen. En cas de changement de club, elle ne sera plus valable.
- Le professeur diplômé d'état doit attester (par cette fiche) d'une formation pédagogique de 50 heures.
- Age minimum = Cadets. - Grade minimum = ceinture Marron.
- Engagement sur l'honneur d'enseigner à titre bénévole, ce qui n'empêche pas d'être remboursé de ses frais de déplacements.
- Passeport sportif à jour, et licence FFJDA de l'année en cours.
- Joindre un chèque de 130 € à l'ordre du comité Départemental.

ANIMATEUR-SUPPLEANT

- Idem Assistant-Club, avec en plus :
- La copie du diplôme Assistant-club pour une ceinture Marron (Ct. Noire peut passer directement Animateur-suppléant).
- Titulaire du brevet de secouriste (ou s'engager à le passer avant la fin de l'examen de la capacité fédérale).

CAPACITE FEDERALE D'ENSEIGNEMENT BENEVOLE

- Idem Assistant-Club et Animateur-Suppléant, avec en plus :
- Ceinture noire 1^{er} Dan au minimum (photocopie du diplôme CNSGDJ).
- Extrait n°3 du casier judiciaire à fournir.
- Certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement du Judo.
- Curriculum-vitae du candidat mentionnant son cursus Judo.

Adresser votre dossier **COMPLET** à : Marc DURIEZ
(Responsable de l'école des cadres)
36 rue de la Colline 62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

Formation complémentaire continue (20 heures annuelles)...

Les titulaires de la C.F.E.B. (pour les 3 niveaux) doivent suivre une formation complémentaire de 20 heures (10 heures pour le niveau Assistant-club). Dans ces 20 heures, au moins 8 heures sont à faire dans les 12 heures de stages de formation continue qui sont proposées ci-dessous, et au moins 12 heures sur les stages mis en place par le Comité du Pas-de-Calais (y compris ces stages de formation continue).

Les 12 heures qui restent pourront être effectuées au choix lors des :

- Stage des enseignants du Pas-de-Calais, stage CFEB formation initiale ou continue,
- Stages Kata, Jujitsu, Judo Techniques, Handi-Judo (formation),
- ou lors de la Coupe Kata (2h comptabilisées pour une participation),
- ou encore lors du stage départemental de formation des arbitres et des commissaires sportifs.
- ou lors de stages régionaux ou nationaux d'enseignement ou de formation.

Cette formation a un coût de 20€ pour les 8 heures de stages obligatoires. L'attestation fédérale de la C.F.E.B. comporte des cases pour le renouvellement annuel. Pour la validation, envoyer votre diplôme et votre feuille de présence des 20 heures, à : Gérard GUILBAUT (Président CD 62) – 176 rue de Fêture 62136 LA COUTURE – tél 06.22.72.47.81

Programme de la formation complémentaire obligatoire... pour ceux qui sont déjà en possession du diplôme A-C. A-S. ou CFEB.

Dimanche 17 novembre 2013

8h à 10h... BABY-JUDO avec Arnaud MOULAI (4^{ème} Dan) /// 10h à 12h... TAÏ-SO avec Romain DURIEZ

Dimanche 8 décembre 2013

8h à 10h... TACHI-WAZA avec Marc DURIEZ (6^{ème} Dan) /// 10h à 12h... KATA avec Hervé HIOLE (7^{ème} Dan)

Dimanche 15 décembre 2013

8h à 10h... NE-WAZA avec Patrick BIGOT (6^{ème} Dan) /// 10h à 12h... JUJITSU avec Eric BAILLEUL (6^{ème} Dan)



FICHE D'INSCRIPTION saison 2013/2014 **aux stages de formation continue du Pas-de-Calais**

Je, soussigné : _____

Président du Judo-club de : _____

Déclare vouloir inscrire à la formation continue de l'école des cadres,
notre judoka : (nom prénom) _____

Adresse : _____

Code et ville : _____

Numéro de téléphone : _____

E-mail : _____@_____

Il est déjà titulaire du diplôme : (barrer les mentions inutiles) :

ASSISTANT CLUB /// ANIMATEUR SUPPLEANT /// CAPACITE FEDERALE BENEVOLE

Signature du candidat :

Signature du président du club :

Joindre un chèque de 20 € à l'ordre du comité Départemental.

Adresser votre dossier COMPLET à : Marc DURIEZ

(responsable de l'école des cadres)

36 rue de la Coline 62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES